

PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DES SECURITES  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE  
DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE  
Tel : 05 56 90 60 69  
[pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr)

Bordeaux, le 28 août 2018

**ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE**

**VIGILANCE ORANGE**

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

**ORAGES**

pour l'ensemble des communes du département.

L'alerte est valable à partir du 28 août 2018 à 18h00 au 29 août à 00h00.

Qualification du phénomène : Episode pluvio-orageux estival nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où il existe un fort risque de phénomène violent.

Situation actuelle : Temps sec sur l'ensemble de la région.

Evolution prévue : En fin d'après-midi et en début de soirée, des orages forts sont attendus sur la Gironde.

Ces orages s'accompagneront :

- de rafales de vent violent (caractère prédominant) pouvant atteindre 100 à 120 km/h voire localement plus ,
- de fortes chutes de grêle,
- une forte activité électrique,
- des cumuls de pluie localement forts pouvant atteindre 20 à 40 mm, avec parfois 30 mm en moins d'une heure.

Un BMS côtier est également en cours pour dès la fin d'après-midi.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants</li><li>• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires</li><li>• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement</li><li>• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent</li><li>• Ne vous abritez pas sous les arbres</li><li>• Évitez les promenades en forêt</li><li>• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques</li><li>• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

LE PRÉFET,

Pour le Préfet,  
La Directrice de Cabinet Adjointe,  
Directrice des Sécurités,

Françoise JAFFRAY